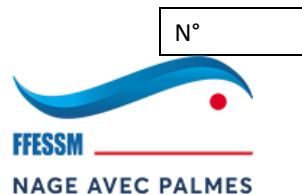




HEROUILLE NAGE AVEC PALMES

Piscine Montmorency
16 Rue de Bouvines 14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. 06.70.75.71.90
Email : contact@hnap14.com
Site : www.hnap14.com



Club affilié à la F.F.E.S.S.M (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins) N° 22.14.0101 – Jeunesse et Sports N° 14.98.056

INSCRIPTION SAISON 2024 / 2025 (du 24/09/2024 au 04/07/2025)

Nom et Prénom (MAJUSCULES) :		
Date de Naissance :/...../.....	Lieu de Naissance :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Adresse complète :		
Téléphone : Portable(s) :		
Adresse Mail (en MAJUSCULE et lisible) :		
J'accepte de recevoir les informations et communications du club à cette adresse : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
J'accepte de recevoir les informations et communications du club sur le groupe WhatsApp du club : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
A déjà été licencié à la FFESSM : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si Oui, N° Licence :	

Personne à prévenir en cas d'urgence :
Nom / Prénom / Parenté (MAJUSCULES) :
Téléphone : Portable(s) :

Allergie connue ou contre-indication médicale :

Autorisation parentale ou tutélaire pour les mineurs :
Je soussigné(e) représentant légal de l'enfant mineur
l'autorise à participer aux activités du club HNAPE. Je reconnais avoir pris connaissance que le club se dégage de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir sur les bassins **avant et après les horaires de cours** (S'assurer que les cours ont lieu avant de déposer les enfants). J'autorise le HNAPE à publier à titre gracieux son image, prise lors de sa participation aux activités liées à la nage avec palmes, sur tout support de communication et d'information relatives à la promotion de ses activités (sites internet du club, de la ville, de la fédération, presse écrite ...) Oui Non

Date :/...../..... Signature :

Toute inscription pour l'année 2024-2025 doit comporter :

- Le dossier d'inscription totalement renseigné, daté et signé
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la Nage Avec Palmes (CACI). La mention « Nage Avec Palmes » doit être précisée. **De préférence demander au médecin d'utiliser le modèle de la FFESSM disponible sur le site web HNAPE ou sur demande auprès du secrétariat du club.**
 - Pour les personnes mineures : Facultatif mais remplacé par un Questionnaire de Santé (décret N°2021-564 du 7 Mai 2021). Le questionnaire est disponible sur le site web du club ou sur demande.
 - Pour les personnes majeures : CACI de moins de 1 an à la prise de licence obligatoire
- Le règlement de la cotisation 2024 / 2025 (incluant la licence fédérale)
 - Pour les règlements incluant un coupon Atout Normandie merci de fournir le QR-Code du bénéficiaire ainsi que le code associé

Tout dossier incomplet sera systématiquement refusé.

Le Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) / attestation QS-SPORT est obligatoire pour l'accès aux bassins

Je demande à adhérer / faire adhérer mon enfant au club Hérouville Nage avec Palmes (HNAPE), certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et de la piscine d'Hérouville, de la réglementation en vigueur en matière de plongée et de pêche sous-marine, des statuts et règlements de la FFESSM et m'engage à les respecter.

Fait à : Le :/...../..... Signature :

GROUPES DE NAGE – COTISATIONS – INFORMATIONS PRATIQUES

Groupes de Nage

Cocher les cases correspondantes aux horaires des séances souhaitées (2 maxi/semaine)

Enfants : 6 à -12 ans (**Savoir nager sans palmes EST IMPERATIF**)

Samedi 18h – 19h (Bassin Entraînement)

Ados loisirs : 12 à 16 ans

Samedi 18h – 19h (Grand Bassin)

Adultes loisirs : 16 ans et +

Mardi 20h – 21h30 (Grand Bassin – 2 Lignes) – Uniquement pour adultes ayant une pratique prononcée de la NAP et après évaluation. Une initiation monopalme loisir est possible (si demande – A confirmer) selon l'occupation des lignes

Jeudi 20h – 21h (Grand Bassin – 2 Lignes)

Samedi 18h – 19h (Grand Bassin)

Compétiteurs

Mardi 20h – 21h30 (Grand Bassin – 2 Lignes)

Samedi 17h – 18h (Grand Bassin)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au **06.70.75.71.90**

Cotisations Saison 2024 / 2025

Les cotisations ci-dessous incluent le montant réglé à la fédération au titre de la licence fédérale. La part en 2024-25 s'élève à :

Licence « Enfant » (-12) : **13.50€**

Licence « Jeune » (12-16) : **30.00€**

Licence « Adulte » (+16) : **48.00€**

Cotisation Enfant -12 ans (A la date de prise de licence)	Cotisation Jeune 12 à -16 ans (A la date de prise de licence)	Cotisation Adulte à partir de 16 ans (A la date de prise de licence)
97€ dont licence 13.50€	108€ dont licence 30.00€	145€ dont licence 48.00€
Carte accès piscine 5€ (1 ^{ère} année uniquement) à régler séparément de la cotisation (Montant reversé à la piscine d'Hérouville).		

Tarif réduit pour les étudiants (sur cotisation **Adulte uniquement** et sur présentation de la **carte d'étudiant**) : **115€**

(Validité de la licence : Loisir = du 15/09 de l'année au 31/12 de l'année suivante. Compétition = du 15/09 de l'année au 14/09 de l'année suivante)

Le club HNAP est partenaire de la région Normandie et accepte les coupons Atouts Normandie.

Assurances

Article L321-4 du CODE DU SPORT : Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Du seul fait de sa licence, tout membre bénéficie de la garantie "Responsabilité Civile", qui le couvre contre les conséquences financières qu'il pourrait être amené à connaître, dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si il causait un dommage à AUTRUI et en était déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique.

Si vous êtes victime d'un accident sans engagement de la responsabilité d'un tiers, vous n'êtes pas assuré dans le cadre du contrat "Responsabilité Civile" tel que défini ci-dessus. Le Cabinet LAFONT, assureur officiel de la FFESSM, propose des garanties d'assurance, d'assistance avec des options de montants assurés différents. Cette assurance n'est en aucun cas obligatoire. Vous pouvez trouver toutes les informations sur ces garanties sur le site Internet de l'assureur [Cabinet Lafont](#). Vous pouvez également vous rapprocher de votre assureur personnel.

Pour les compétiteurs, l'assurance individuelle accident (au minimum « Piscine » pour les compétitions exclusivement en piscine et Loisir 1 pour les compétitions en eaux vives) est requis pour la participation aux compétitions. Le montant de l'assurance est à ajouter à la cotisation annuelle (pour 2024-2025 Piscine : 13.00€ - Loisir 1 : 23,50€). Si vous ne souhaitez pas souscrire à cette assurance, il vous est demandé de fournir lors de l'inscription une attestation de votre assureur personnel, précisant les garanties couvertes dans le cadre de la Nage Avec Palmes en compétition (Formulaire FFESSM à faire remplir).

Je certifie avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuel ayant notamment pour objet de proposer des garanties en cas de dommages corporels.

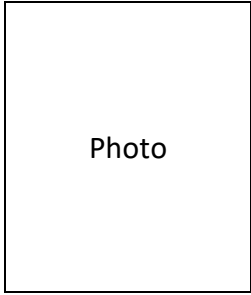
Date :/...../..... Signature :

Matériel

- Idéalement, il est préférable que chaque nageur ait son propre équipement.
- La piscine d'Hérouville met à disposition des clubs des bi-palmes pour une utilisation loisir. Nous ne pouvons par-contre pas garantir la disponibilité de cet équipement ni même la taille ou la peinture.
- Par contre il est impératif que chaque nageur ait son propre tuba. Une commande de tubas pourra être effectuée en début de saison pour achat ou prêt contre caution pour la saison. Il est possible de le réserver dès maintenant (tarif tuba enfant ou adulte : 35€ - Embouts 5€). Il pourra être prêté des tubas pour les séances d'essais ou pour les très jeunes enfants.
- Le port du bonnet de bain est obligatoire (règlement piscine). Le club ne prête ni bonnet ni lunettes de nage.

Tuba enfant : Tuba adulte : Intéressé(e) par un bonnet Marquage Club : Oui Non Qté :

Cadre réservé au club



Nom – Prénom :

N° Adhérent : 2425-.....

Type Inscription : Loisir Loisir + compétitions ponctuelles Compétiteur

N° Licence : Date :/...../.....

Assurance individuelle : Oui Non Type : Piscine Loisir 1 Autre

Cotisation (Détail) :

Séance d'essai : Oui Non

Atouts Normandie : Oui Non Nombre et Montant :

QR Code Atouts Normandie :

Dispositif PASS'SPORTS : Oui Non

Echelonnement du règlement : Oui Non

Facture : Oui Non

Règlement Carte accès piscine : Oui Non

Conformité du dossier / éléments manquants / Commentaires :

Éléments manquants :

Certificat d'Absence de Contre-Indication FFEISSM (CACI) :

Attestation de réponses négatives au questionnaire QS-SPORT :

Commentaires :

Tuba Adulte :

Tuba Enfant :

Intéressé(e) par bonnet Club :